



HAL
open science

Master Droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des affaires. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02041589

HAL Id: hceres-02041589

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041589>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Université Rennes 1

Demande n° S3MA120000120

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit des affaires

Présentation de la mention

La mention « Droit des affaires » est tournée sur le monde de l'entreprise et vise à former des juristes dans les domaines du droit des affaires, à la fois interne et international, dans une optique fortement pratique. La mention « Droit des affaires » vise ainsi à couvrir les principaux métiers en relation avec la discipline (avocat, juriste d'entreprise, etc.).

La première année de master se présente sous la forme d'une formation généraliste en droit des affaires tandis que les 6 spécialités répondent chacune à une spécificité de la formation (« Droit fiscal des affaires », « Droit et gestion du patrimoine », « Droit de l'entreprise et des affaires » - DJCE -, « Aspects juridiques et comptables de l'entreprise agricole », « Juriste d'affaires internationales » et enfin « Structures et relations juridiques des entreprises », cette dernière étant une demande de création). Toutes les spécialités du M2 sont à vocation professionnelle, soit à titre exclusif, soit à titre principal.

Indicateurs

Effectifs constatés	Entre 163 et 206 en M1 Entre 18 et 30 pour chaque M2
Effectifs attendus	200 en M1 Environ 140 au total en M2
Taux de réussite	79 % en M1 Entre 90 et 100 % en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Toutes les grandes questions du droit de l'entreprise sont abordées, y compris celle de l'entreprise agricole, avec un ancrage particulier dans le domaine de la fiscalité. La formation apparaît d'excellente qualité. Elle fait preuve d'une réelle cohérence et couvre les besoins élémentaires du marché de l'emploi dans le domaine du droit des affaires.

La première année de master permet aux étudiants de maîtriser l'environnement juridique, social, judiciaire et fiscal de l'entreprise à travers les bases fondamentales. De manière complémentaire, la seconde année de ce master réalise ensuite une spécialisation souvent très importante, afin de permettre une insertion professionnelle maximum. La mention « Droit des affaires » vise à insérer les étudiants à court terme dans le monde professionnel.

La mention « Droit des affaires » est la seule de l'établissement. Elle présente donc une forte valeur ajoutée. Elle est très bien intégrée dans l'offre universitaire générale. La mention n'a pas de concurrence directe dans le Grand Ouest.

L'adossement à la recherche est satisfaisant, la mention étant adossée au Centre de droit des affaires, du patrimoine et de la responsabilité de Rennes. La réputation de l'université de Rennes 1 n'est plus à faire dans le domaine du droit des affaires. Néanmoins, la mention n'a pas une vocation, du moins une vocation principale, à la formation à la recherche en droit.

De même, l'adossement aux milieux socio-professionnels est excellent. Les grandes professions intéressées par les formations sont présentes, notamment dans le cadre de cours, de conférences et de stages. Il en va ainsi en particulier des professions d'avocat, de notaire, de juriste d'entreprise et d'expert-comptable.

L'ouverture internationale est bonne. Des liens sont établis avec la New York Law School notamment. En M1, un parcours est dédié aux étudiants du magistère Juriste d'affaires franco-britannique.

Les masters 2 ont une structure classique, reposant sur des cours (donnés à la fois par des universitaires et des professionnels) et sur un stage. Les stages tiennent une place importante. Ils sont systématiques et sont d'une durée de deux mois minimum. Le réseau auprès des entreprises est bon.

Les effectifs sont dans la norme, et les taux de réussite excellents.

- Points forts :

- Une très forte professionnalisation qui permet de former des juristes aptes à exercer leur profession rapidement après leur sortie de l'université.
- Un taux d'insertion professionnelle qui est excellent.
- Une architecture globale cohérente, un encadrement de qualité et une diversité de spécialités.

- Points faibles :

- Des stages d'une durée trop courte (lorsqu'ils durent deux mois), spécialement au vu de l'importance des finalités professionnelles.
- Une politique de formation continue parfois insuffisante.
- Un manque d'orientation recherche.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement)

Il serait souhaitable de :

- Mettre, au besoin, l'accent sur une plus grande implication des étudiants dans la recherche, notamment par l'organisation à la fin du cursus d'une journée d'étude impliquant les étudiants (sur un thème de droit des affaires).
- Accroître, lorsqu'elle est trop faible, la durée des stages.
- Développer autant que possible la formation continue.

Appréciation par spécialité

Droit fiscal des affaires

- Présentation de la spécialité :

Le but est de former des étudiants à la fiscalité des entreprises à la fois interne, européenne, et internationale. Outre la fiscalité, la formation offre des cours de droit comptable, d'analyse financière et d'anglais. Le droit fiscal est une matière particulière qui requiert un fort degré de spécialisation. Par ailleurs, les besoins des entreprises sont importants. La formation présente un haut degré d'utilité. L'optique est fondamentale, mais aussi pratique. Trois parcours sont prévus de manière cohérente et complémentaire (un parcours professionnel, un parcours professionnel en alternance et un parcours recherche, les deux derniers étant des créations).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18-20
Effectifs attendus	Environ 30
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le domaine couvert par cette spécialité est certes très spécialisé, mais le droit fiscal des affaires est à la fois d'une grande importance pour les entreprises et d'une grande difficulté sur le plan juridique.

Dès lors, la professionnalisation est très forte et les liens sont étroits avec les praticiens et les entreprises. La formation est ainsi majoritairement dispensée par des professionnels et les stages sont systématiques. De même, l'accent est mis sur l'auto-formation et la capacité de travail individuelle.

L'articulation des différents enseignements est bonne. Une grande diversité de matière est envisagée : tant les aspects nationaux qu'extranationaux, théoriques que pratiques, juridiques qu'extra juridiques. Le niveau important de langue anglaise est un atout certain et la dimension internationale est très présente (TOEIC, enseignements de droits étrangers, séjour aux USA...).

C'est donc une formation d'un excellent niveau qui a pleinement trouvé sa place dans l'environnement universitaire, social et économique.

- Points forts :

- Une très forte professionnalisation et un fort taux d'insertion professionnelle.
- Une ouverture importante à l'international.
- Un très bon encadrement pédagogique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'approfondir, le cas échéant, les liens avec l'étranger en dehors de l'espace anglo-américain. Par ailleurs, un développement supplémentaire de la formation continue pourrait être bienvenu.



Aspects juridiques et comptables de l'entreprise agricole

● Présentation de la spécialité :

Ce nouveau diplôme forme, dans le cadre de la formation continue au droit et à la comptabilité des entreprises agricoles, les diplômés notaires ou experts-comptables qui souhaitent s'installer ou sont déjà installés en milieu rural. La formation est très spécialisée, mais correspond à un véritable besoin professionnel et ne souffre pas de concurrence universitaire. La formation a ainsi une utilité particulière dans la mesure où le droit rural fait l'objet de peu d'enseignements dans toute la France.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	/
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

La formation, qui jusqu'alors était organisée sous forme de Diplôme d'université (DU), a un objet très pointu : l'entreprise agricole. C'est en cela qu'elle prouve son intérêt. Elle répond à l'objectif de formation professionnelle dans ce domaine. En outre, la formation répond à un réel besoin, notamment dans une région aussi rurale que la Bretagne.

Les intervenants sont à la fois universitaires et praticiens. Il n'y a pas de stages dans la mesure où les étudiants sont déjà en situation professionnelle. La spécialité est évidemment axée sur la pratique. Elle allie très utilement les matières juridiques, comptables et techniques. L'encadrement pédagogique est varié et très spécialisé.

Il n'y a pas de formation à la recherche. Cela s'explique par le degré très professionnalisant de la formation. Une autoformation est cependant prévue à partir de documents en ligne, avec l'aide de tuteurs.

Les aspects transverses sont particulièrement forts dans la mesure où la formation s'adresse à la fois aux notaires et aux experts-comptables. L'aspect professionnalisant est également très présent. Les cours sont bien organisés en ce sens, comme l'intervention de professionnels ou l'existence de partenariats et de collaborations.

Il n'en reste pas moins que certaines spécificités de la formation risquent d'en rendre délicate la mise en œuvre. Notamment, la forte dispersion des étudiants oblige à mettre en place de nombreux cours à distance. Par ailleurs, selon la formation initiale et l'expérience des étudiants, il conviendra de gérer des différences de niveaux relativement importantes.

● Points forts :

- Une très forte professionnalisation.
- Une spécialisation utile.
- Un partenariat notaires/experts-comptables.

● Points faibles :

- Un nombre important de cours à distance, dû à une forte dispersion géographique des étudiants.
- Une différence de niveaux entre les étudiants.

Notation 

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandation pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer autant que possible le présentiel.

Droit et gestion du patrimoine

- Présentation de la spécialité :

Cette formation prépare les étudiants au droit patrimonial français et international dans une optique très professionnalisante. L'accent est mis sur la gestion et la transmission du patrimoine des particuliers et des entreprises. L'objectif est donc de former des juristes aux techniques d'optimisation dans le domaine couvert. Les professions visées sont les professions juridiques classiques, outre les conseils en gestion de patrimoine indépendants.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18-20
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation est ancienne puisqu'elle existe depuis 20 ans. Elle correspond à un fort besoin de la pratique. Elle a donc toute sa place au sein de la mention « Droit des affaires ».

Les intervenants sont professionnels et universitaires. La majorité des heures de cours sont assurées par des praticiens. Tous les étudiants trouvent un stage.

Bien que ne disposant pas de parcours recherche, cette spécialité accorde une importance réelle à ces questions à travers divers outils : mémoire, grands oraux, appui sur des laboratoires de haut niveau... De plus, par l'insertion de la formation dans la Fédération nationale droit du patrimoine, des colloques sont organisés. Un concours est ouvert dans le cadre de cette fédération.

Les liens sont forts avec quatre professions : avocat, notaire, banquier et assureur. De manière générale, la dimension professionnelle fait l'objet de beaucoup d'attention. Les partenariats avec le monde professionnel sont très nombreux et variés. La mise en place récente de la Fédération nationale droit du patrimoine est un atout supplémentaire.

Cependant, de manière relativement surprenante au vu de la finalité professionnelle importante de cette spécialité, la formation continue est insuffisamment développée. De même, aucun dispositif de formation par alternance n'est de même prévu.

- Points forts :

- Des enseignements variés et complets.
- Une dimension professionnalisante très importante.

- Points faibles :

- La durée insuffisante du stage (2 mois).
- Une politique de formation continue et d'alternance pas ou peu développée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de porter la durée de stage à 3 mois minimum. Par ailleurs, il serait souhaitable de doter la formation d'une politique plus ambitieuse en matière de formation continue.

Juriste d'affaires internationales

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de former des juristes spécialisés dans le droit des affaires internationales. La formation est à la fois en français et en anglais. La majorité des étudiants deviennent avocats. Cette spécialité forme les étudiants aux différentes branches du droit des affaires internationales, dans une optique de conseil des entreprises. Elle est adaptée à l'offre universitaire et répond à de réels besoins du monde professionnel.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le droit des affaires internationales est une matière en pleine expansion, notamment en raison de la globalisation de l'économie. Les juristes ont un besoin de formation dans cette matière qui présente de nombreuses spécificités. En cela, la formation est d'une grande utilité.

Les intervenants sont à la fois des praticiens et des universitaires. Un stage est prévu. L'objet du stage est une entreprise ayant une activité internationale. L'organisation en axes est intéressante (transferts de marchandises, de technologies ou de capitaux). L'organisation des cours est bien pensée, spécialement le volume important accordé aux conférences pratiques.

Il n'y a pas de parcours recherche ni de formation spécifique à la recherche. Une politique en matière de recherche existe cependant, tant à travers le mémoire (qui semble dépasser un simple rapport de stage) que par la méthodologie de la recherche documentaire dans une moindre mesure.

Les liens avec le monde professionnel sont très importants, notamment à travers les partenariats. Les professionnels sont nombreux à intervenir dans le cursus. L'insertion professionnelle est très bonne et l'ouverture à l'international intéressante.

Cependant, de manière assez surprenante, il n'y a pas de cursus de formation continue ou en alternance.

- Points forts :
 - Une très forte professionnalisation.
 - Un fort taux d'insertion professionnelle.
 - Une formation utile au vu de l'importance considérable du droit des affaires internationales.
- Points faibles :
 - La politique de formation continue est insuffisante.
 - Il existe un manque de liens avec les universités étrangères.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de développer la formation continue et d'approfondir les liens avec des partenaires étrangers.

Droit de l'entreprise et des affaires (DJCE)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est l'implantation rennaise du DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise) qui compte 11 implantations en France. Les objectifs du DJCE sont connus : former des juristes de haut niveau, aptes à traiter les problèmes juridiques des entreprises. L'accent est mis particulièrement sur les aspects d'ingénierie juridique et de pratiques contractuelles et sociétaires. La formation s'intègre très bien dans l'offre universitaire, répond aux besoins du monde professionnel et bénéficie d'une expérience certaine.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	30
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le droit de l'entreprise et des affaires est une matière vaste, sollicitant de nombreux besoins des entreprises. La spécialité permet de former les étudiants aux principales questions pratiques concernant cette matière en utilisant une pédagogie adaptée aux enjeux pratiques.

Les intervenants sont en majorité professionnels. Les stages sont systématiques. Un partenariat avec la mairie de Rennes existe depuis 30 ans sur une opération d'aide à la déclaration fiscale. Les enseignements sont complets et appréhendent toute la diversité des besoins de l'entreprise. L'encadrement est bon.

Il n'y a pas de parcours recherche. Néanmoins, les étudiants rédigent un mémoire. Les dossiers préparés par les étudiants exigent également des compétences pour la recherche.



La professionnalisation des étudiants est importante. L'esprit même de la formation le permet puisque l'idée est de partir de la situation et des besoins de l'entreprise pour lui apporter des réponses et conseils juridiques. L'objectif est de former des juristes praticiens aptes à intégrer immédiatement le marché du travail en étant capables d'exercer les fonctions de juriste d'affaires. La pédagogie est en conséquence adaptée aux objectifs poursuivis. L'insertion professionnelle des étudiants est très bonne.

La formation est réputée et correspond parfaitement aux besoins de la pratique. L'ancienneté du diplôme est forte : 40 ans.

- Points forts :
 - Une très forte professionnalisation.
 - Un fort taux d'insertion professionnelle.
 - Une pédagogie adaptée et originale.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandation pour l'établissement)

Il serait sans doute intéressant de développer la politique de formation continue de la spécialité.

Structures et relations juridiques de l'entreprise

- Présentation de la spécialité :

Cette formation, en création, est destinée à préparer aux fonctions de conseil juridique des petites et grandes entreprises établies en France. Elle est destinée uniquement aux adultes en reprise d'études (elle est une suite possible du master 1 suivi en formation à distance).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	Environ 25
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

La formation répond à un besoin spécifique face à une offre universitaire globalement insuffisante pour les adultes en reprise d'études.

Cette spécialité est en formation ouverte à distance (FOAD), avec un accès aux cours en ligne. Des cours en présentiel sont également prévus, notamment pour la résolution de cas pratiques. La formation est destinée à des adultes en reprise d'études déjà insérés professionnellement (mais convient également à des demandeurs d'emploi). Le but est notamment de permettre à ces étudiants d'obtenir une promotion professionnelle (par la validation d'un M2) ou de pouvoir s'installer à titre indépendant. Il y a dans le diplôme une possibilité de reconversion professionnelle.



La part des intervenants professionnels est notable. Les cours concernent les aspects juridiques et pratiques de la vie des entreprises. Des directions d'études et de recherches sont programmées. Il n'y a pas de stage obligatoire, ce qui est logique puisque la formation est principalement destinée à des adultes en reprise d'études déjà insérés professionnellement. Il sera cependant proposé la rédaction d'un mémoire sur un thème lié à leur activité professionnelle.

La formation, telle qu'elle est organisée, répond aux objectifs poursuivis.

Néanmoins, l'intitulé de la spécialité manque de lisibilité. L'appellation « Structures et relations juridiques de l'entreprise » est très générale (elle a vocation à embrasser à la fois les relations internes à l'entreprise et les relations externes à celle-ci).

- Points forts :
 - L'ouverture aux adultes en reprise d'étude.
 - La finalité professionnelle.
 - La prise en compte des contraintes professionnelles des personnes formées.

- Points faibles :
 - Un suivi suffisant est parfois délicat à mettre en œuvre dans le cadre d'une formation à distance.
 - Des cours assez généralistes.
 - Un intitulé manquant de lisibilité.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il serait utile que se concrétise la mise en place d'un conseil de perfectionnement, que soient déterminées de manière plus précise les modalités d'encadrement des personnes formées et que soit examiné un changement d'intitulé en vue d'une meilleure lisibilité.